Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 24

Artikel: L'abus des sports!

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cette neutralité n'est pas si simple qu'on le croit et je renvoie à ce sujet au bel ouvrage de Feyler **la Suisse stratégique.**

In n'en reste pas moins que nous devons faire honneur à notre signature, et pour cela il faut une armée.

Le publiciste Bovet-Grisel dans son article du 20 janvier 1931 de la «Tribune de Genève» dit fort bien à mon avis parce que c'est absolument conforme à l'histoire et aux nécessités de la guerre:

«Le maintien de nos milices est moins dicté par la déclaration de Londres que par cette loi stratégique qui veut que les armées belligérantes soient attirées par les territoires neutres non défendus. Ce qui explique que l'on ait si peu témoigné de sympathie pour le Luxembourg dont le sort mériterait en droit autant de sympathie que celui de la Belgique; si la Suisse supprimait complètement son armée, elle deviendrait inévitablement le champ de bataille de l'Europe. C'est là une chose que le peuple suisse toute entier devrait savoir.»

Je souscris à ces paroles sauf que j'aurais dit — elle deviendrait inévitablement un des champs de bataille de l'Europe — car chacun des généraux en présence voudra s'emparer du territoire et de ses routes soit pour couvrir son flanc, soit pour établir la liaison entre ses armées.

Ce que j'ai essayé de prouver par l'histore.

Grosselin, col.-divis.

L'abus des sports!

J'assistais récemment, écrit Jacques Frontière dans la «Dépêche de Toulouse» à une série de séances du conseil de revision dans la région du Sud-Ouest de la France. Les conscrits que l'on examinait étaient, comme à l'ordinaire, de beaux représentants d'une race toujours saine et vigoureuse, pas plus amoindrie par l'excès du travail que par les vices trop fréquents de l'oisiveté. Tous se présentaient aux docteurs désireux d'être reconnus bons pour le service militaire. C'est un spectacle réconfortant que celui de cette jeunesse avide de courir au régiment, non par impatience militariste, mais avec le simple souci de remplir un devoir patriotique que tous acceptent délibérément. Or, dans cette phalange, trop peu nombreuse, hélas! par suite de la dénatalité qui nous ronge plusieurs jeunes gens, parmi ceux qui paraissaient les mieux qualifiés pour faire de superbes soldats, ont été, à leur grande stupéfaction, et au regret des membres du conseil, exemptés définitivement de tout service militaire. Les médecins les reconnaissaient atteints de graves maladies de cœur. Tous étaient des fervents du football ou des courses à bicyclette. Sportifs depuis plusieurs années ils étaient réputés pour leur adresse ou leur fond et nul n'aurait pu supposer que la pratique ainsi intensive des exercices de plein air fût cause du mal qui les minait et auquel, d'ici quelques années, leur constitution, si vigoureuse soit-elle en apparence, ne leur permettra plus de résister.

Labus du sport sans contrôle médical ruine notre jeunesse.

Voilà ce q'il faut avoir le courage de dire, non pas pour que l'on s'oppose à une pratique dans l'ensemble si féconde à tant de points de vue, mais pour qu'on lui adjoigne la surveillance nécessaire, faute de quoi la mesure et la modération qui s'imposent, en cela comme en toutes choses, sont vite dépassées.

Il serait intéressant de connaître combien de jeunes gens, sur la totalité d'un contingent, sont annuellement exemptés pour vices organiques au cœur et que l'on vérifiât si ces jeunes gens se livrent ou non à des exercices de sport violent. Je crois qu'il y aurait là une indication utile dans le sens de la préservation de la race, ce qui n'empêcherait pas d'ailleurs les autorités militaires d'agir avec prudence et progressivité.

Billet du jour.

Il existe une commission parlementaire dite des «économies». Elle a déjà fait beaucoup parler d'elle; d'abord parce que les socialistes l'ont réclamée pendant longtemps et ont écrit des choses effarantes sur elle avant même qu'elle ait commencé à fonctionner; puis parce qu'elle n'a pas trouvé grand'chose à économiser dans le budget militaire. Quand des hommes vraiment sérieux veulent «éplucher» sou par sou, franc par franc, la trop longue liste, hélas! de nos dépenses pour l'armée, ils se rendent compte que nous ne vivons pas sur un trop grand pied!! C'est très joli de critiquer tel ou tel poste porté sur les factures... mais quand il faut payer, on n'a rien d'autre à faire qu'à s'exécuter! Vingt millions pour l'aviation, c'est énorme, crient des députés de la gauche! Eh bien, allez acheter quelques petits appareils seulement, équipez-les et armez-les d'une manière même modeste, et vous me direz après ce qu'il vous en coûte! En somme, la commission des économies n'a presque rien pu économiser parce qu'il n'y avait rien à économiser! Il ne faut pas chercher plus loin! Comment voulez-vous faire des économies quand on sait qu'à l'heure actuelle, l'équipement d'un fusilier qui se compose de 17 pièces différentes, revient à la Confédération à 350 fr. 05. Un cycliste coûte passablement plus cher, soit 392 fr. 35. Quant au mitrailleur, il coûte au pays 347 fr. 75; les dragons reviennent à 284 fr. 40 et les mitrailleurs de cavalerie à 284 fr. 50. Les canonniers, eux, coûtent 345 fr. 85 et les conducteurs d'artillerie 394 fr. 45 (le manteau de cavalier coûte à lui seul 83 fr. 30). L'équipement des troupes d'aviation revient à 348 fr. 25 par homme, celui des troupes du service de santé à 398 fr. 90 et celui des troupes du service des automobiles à 343 fr. 90. Un casque d'acier, par exemple, coûte 21 fr., un bonnet de police 4 fr. 70, une tunique avec écussons de col, parements de manches et numéros de pattes d'épaulettes 71 fr. 85; le pantalon revient à 70 fr. 80 et la capote à 68 fr. 10. Quant au havresac, il coûte 74 francs.

Le tout est à l'avenant!

Mais on peut cependant épargner des dépenses à notre caisse de cent façons différentes! A condition de s'adresser non plus aux bureaux et à leurs montagnes de paperasseries pourtant nécessaires, mais directement à la troupe et à ses chefs.

En effet, si nous faisons notre examen de conscience pouvons-nous affirmer sur l'honneur que nous avons toujours pris le plus grand soin par exemple de notre équipement? Le drap, le cuir, le fer, le bois coûtent cher, à la Confédération aussi bien qu'à un humble mortel! Nous avons vu combien de fois des soldats porter leurs habits militaires dans la vie civile! «C'est la princesse qui paie», disent-ils en riant; il n'y a pas à se gêner!... Ils oublient, les étourdis, que la princesse.. c'est